

Fiche de renseignements - inscription scolaire

NOM et Prénoms de l'enfant : _____ Sexe : M ☐ F ☐

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Représentant légal 1

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Téléphone fixe : ____-____-____-____-____

Téléphone portable : ____-____-____-____-____

Courriel : _____@_____

Situation familiale :

☐ Marié(e)☐ Divorcé(e)☐ Veuf (ve)☐ Concubin(e)☐ Séparé(e) de fait☐ Pacsé(e)☐ CélibataireN° d'assurance et compagnie : _____

Profession : _____

Nom, téléphone et adresse de l'employeur : _____

Représentant légal 2

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Téléphone fixe : ____-____-____-____-____

Téléphone portable : ____-____-____-____-____

Courriel : _____@_____

Situation familiale :

☐ Marié(e)☐ Divorcé(e)☐ Veuf (ve)☐ Concubin(e)☐ Séparé(e) de fait☐ Pacsé(e)☐ CélibataireN° d'assurance et compagnie : _____

Profession : _____

Nom, téléphone et adresse de l'employeur : _____

Frère(s) / Sœur(s)	Date de naissance	Niveau scolaire	Ecole/collège/lycée/Études supérieures

Informations périscolaires :

Votre enfant fréquentera :

L'étude surveillée : OUI ☐ NON ☐

La garderie du matin : OUI ☐ NON ☐

La cantine scolaire : OUI ☐ NON ☐

La garderie du soir : OUI ☐ NON ☐

Destinataire des factures : Représentant légal 1 ☐ Représentant légal 2 ☐ (voir VERSO)

Paiement des factures : Prélèvement ☐ Paiement sur facture ☐

ALLERGIES : OUI ☐ NON ☐ Si oui lesquelles : _____

VACCINATION à jour : OUI ☐ NON ☐

Votre enfant utilisera les transports scolaires : OUI ☐ NON ☐

Contact(s) autre que les parents, autorisé(s) à récupérer l'enfant :

Nom	Prénom	Lien de parenté	Téléphone

Je (nous) soussigné(s) _____

responsable (s) légal (aux) de(s) l'enfant(s), déclare (ons) authentiques les informations fournies sur la présente fiche.

Fait à _____, le _____

Signature(s) :

Pour information, dans le cadre des activités scolaires, votre enfant est susceptible d'être filmé et/ou photographié. De même, votre adresse mail sera communiquée à l'association de parents d'élèves. En cas de refus pour l'un ou les deux cas mentionnés ci-dessus, merci de le signaler à la direction de l'école.

En cours d'année, MERCI DE SIGNALER SANS DELAI tout changement en mairie (situation familiale, téléphone, etc.)

Demande d'inscription scolaire

DOCUMENTS A FOURNIR EN MAIRIE	VOUS DEVEZ FOURNIR :
Demande d'inscription dûment remplie, datée et signée	☐
Photocopie du livret de famille ou acte de naissance.	☐
Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé (p 90 à 93).	☐
Photocopie de la pièce d'identité des parents.	☐
Photocopie de la dernière taxe d'habitation ou à défaut le bail ou l'acte de propriété.	☐
En cas de <u>dérogation assistante maternelle</u> ; attestation de la prise en charge de l'enfant rédigée par cette dernière.	☐
Attestation de la CAF	☐
En cas de séparation ou divorce : photocopie de l'intégralité du jugement ou attestation signée des 2 parents précisant les modalités de garde ou à défaut une décharge parentale à signer en Mairie.	☐

Si vous êtes hébergé (en plus des pièces demandées ci-dessus)	VOUS DEVEZ FOURNIR :
Attestation d'hébergement datant de moins de 3 mois	☐
Photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant	☐
Photocopie de la dernière taxe d'habitation ou à défaut le bail ou l'acte de propriété de l'hébergeant	☐

Les écoles maternelle et primaire d'Ablon fonctionnent en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec les écoles de la commune de Genneville depuis les années 70. De ce fait, des navettes en bus sont effectuées entre les écoles d'Ablon et de Genneville chaque matin et chaque soir, encadrées par un adulte.

**Les écoles fonctionnent en classes de simple et double niveau.
L'accueil du matin débute à 8:50, l'école commence à 9:00 et termine à 12:00*,
puis l'accueil de l'après-midi commence à 13:20, l'école commence à 13:30 la fin de l'école est à 16:30**.**

* l'enfant est pris en charge pas le service de la cantine, à défaut il reste sous la responsabilité des enseignants.

** l'enfant est pris en charge pas le service de la garderie, à défaut il reste sous la responsabilité des enseignants.